

Analyse 2025

PROTECTION ET BIEN ÊTRE DES ENFANTS :
L'EVRAIS POUR PENSER AU DELA DES
NORMES GENREES

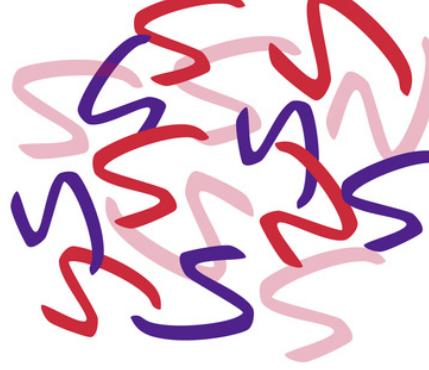


SORALIA

Mouvement féministe et solidaire

solidaris
réseau

FB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Juliette Bell Andrade
Chargée de missions Sofélia
juliette.bellandrade@solidaris.be

Visuel : Illustration de Leyla Cabaux dans le cadre de la campagne de sensibilisation
"Parlons Transidentités*" de Sofélia.

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur entièreté sur notre site :
www.soralia.be/publications

Sous licence Creative Commons



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515.04.01

Siège social : place Saint-Jean, 1-2 - 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588 • RPM : Bruxelles • IBAN : BE11 8777 9810 0148 •
Tél : 02 515 04 01 • soralia@solidaris.be

Mots-clés : stéréotypes de genre, santé, identités de genres, EVRAS, pédagogie *queer*, LGBTQIA+.

INTRODUCTION

Parler de genre, d'identité de genre et de transidentités¹ suscite aujourd'hui de nombreuses réactions, souvent passionnées, parfois anxieuses, et trop souvent nourries par des idées reçues ou de fausses informations. Ces débats, loin d'être abstraits, traversent nos familles, nos espaces éducatifs (école et autres) ainsi que nos politiques publiques. Ils interrogent directement la manière dont nous accompagnons les enfants et les jeunes dans leur construction, leur bien-être, l'exercice et la protection de leurs droits fondamentaux.

Les silences, les tabous, les stigmatisations et les discriminations mettent en danger les enfants et les jeunes aujourd'hui. Dans un contexte où les droits reculent et où les débats se radicalisent, la santé mentale de nos jeunes, et plus particulièrement des jeunes LGBTQIA², est fortement mise à l'épreuve.

À ce titre, une réalité demeure : le genre est une norme sociale puissante, présente dès la petite enfance, qui influence profondément nos trajectoires de vie, nos relations aux autres et à nous-mêmes. Refuser d'aborder ces questions peut s'avérer dangereux. Car cela revient à laisser intactes les inégalités structurelles et les mécanismes de domination qui traversent l'ensemble de la société. En réalité, ce sont les normes rigides, le non-dit et l'absence d'espaces sécurisés qui exposent les jeunes à l'isolement et à la souffrance.

Dès lors, comprendre comment cette norme se construit et s'impose dans notre société constitue un enjeu central pour toute personne désirant s'armer d'un esprit critique permettant d'appréhender les réalités modernes ainsi qu'assurer le respect de tou·te·s.

C'est en ouvrant des espaces de réflexion collective que nous pouvons questionner ces normes, les valeurs que nous transmettons et prendre conscience des responsabilités que nous partageons en tant qu'adultes, éducatrices·teurs, parents, lectrices·teurs ou citoyen·nes.

¹ « Qualifie une personne dont l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère de celle habituellement associée au genre qui lui a été assigné à la naissance. Il s'agit d'un terme coupole, incluant une pluralité d'identités de genre, en fonction de l'auto-définition de chaque personne. ». Nous utilisons le mot « trans* » avec l'astérisque pour visibiliser cette pluralité de vécus. Voir DUFRASNE Aurore et al., *Transgenres/Identités pluriel.le.s*, Bruxelles, 2024.

² Lesbiennes, Gays, Bisexuel·le·s, Transgenres, Queer (ou Questionnant), Intersexes, Agenres et le + qui inclut toutes les autres identités de genre et orientations sexuelles non-hétérosexuelles et non-cisgenres.

POURQUOI NOMMER LES REALITES

Avant de comprendre les enjeux, il est important d'avoir un vocabulaire précis et d'être d'accord sur les termes employés. Clarifier les termes permet déjà d'éviter les confusions ou affrontements.

Pendant longtemps, la notion de « sexe » a été employée de manière indifférenciée pour désigner des réalités distinctes, recouvrant un ensemble de concepts hétérogènes qui n'ont été clairement définis et distingués que plus tard. Depuis plusieurs années, les termes « genre », « identité/expression de genre », « transgenre » et « cisgenre » se sont progressivement imposés dans notre société, sans que leur sens soit toujours pleinement compris par tou·te·s. Ces termes sont souvent caricaturés et, à tort, disqualifiés comme relevant d'idéologies ou du « wokisme »³. Pourtant, ils désignent des réalités humaines qui existent depuis des temps immémoriaux⁴. Le fait de les nommer, de les comprendre et de les employer de manière appropriée permet de rendre visibles des vécus longtemps et encore invisibilisés. Cela contribue également à la lutte contre les injustices et les discriminations.

La Licorne du Genre



Illustrations provenant du site internet www.pedagogic.ac-aix-marseille.fr

³ Voir à ce sujet : ELISE VOILLOT, « Wokisme : personnae non gratae », analyse Soralia 2023, URL : <https://www.soralia.be/wp-content/uploads/2023/12/Analyse2023-Wokisme.pdf>.

⁴ Voir point historique *infra*.

Petit lexique pratique : de quoi parle-t-on exactement ?⁵

- **Sexe** : les caractéristiques biologiques (telles que les chromosomes, hormones et caractéristiques anatomiques liées à l'appareil reproducteur). Ce concept est le fondement de la division entre les espèces animales (entre les *mâles* et les *femelles*) et a été transposé aux êtres humains en plaçant la reproduction au premier plan et sans prendre en compte nos spécificités. C'est pourquoi, le "sexe" a très longtemps été confondu avec le "genre".
- **Genre** : les normes socio-culturelles, comportements et rôles attribués par une société donnée à ce qui relève du "masculin" et "féminin". La confusion du sexe et du genre entraîne qu'on assigne automatiquement le genre en fonction du sexe biologique d'une personne, et ce dès sa naissance.
Nous allons considérer qu'un bébé ayant un sexe biologique masculin, se sentira comme un garçon et sera élevé selon les codes, attentes et injonctions propres à ce qu'on attend d'un garçon-homme.
- **Identité de genre** : sentiment intime du genre auquel une personne s'identifie.
Souvent, nous nous identifions au genre que l'on nous assigne à la naissance. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Certaines personnes ne s'identifient pas un genre en particulier, ou à un autre genre. Il existe une pluralité d'identités de genre et de vécus. C'est dans cette pluralité que l'on peut retrouver les identités non binaires, transgenre, cisgenre, agenre, etc...
- **Expression de genre** : les manières dont la personne exprime son identité de genre, à travers des attributs, vêtements, attitudes. Cela renvoie aussi à comment la personne est perçue par les autres (qualifiée de "masculine, féminine, androgyne, etc.).
En général, l'expression de genre reflète l'identité de genre de la personne. Mais nous pouvons aussi utiliser des formes différentes ou occasionnelles d'expression qui ne correspondent pas. C'est par exemple ce que les drag kings/queen font.
- **Transidentités/personne transgenre** : situation d'une personne dont l'identité de genre et/ou expression de genre diffère du genre assigné à la naissance.
Il existe une pluralité d'identités sous ce terme, qui est souvent nommée "trans" avec un astérisque afin de visibiliser cette pluralité de vécus.*
- **Personne cisgenre** : situation d'une personne dont l'identité de genre et/ou expression de genre est en adéquation avec le genre qu'on lui a assigné à la naissance.
- **Binarité de genre** : pratique de catégoriser l'identité de genre en deux, et seulement deux, catégories strictes (le masculin et le féminin) qui sont déterminées sur base du sexe biologique assigné à la naissance. *Cette bi-catégorisation entraîne de grandes discriminations envers les personnes inter* ainsi qu'envers les personnes trans*.*

⁵ Pour l'élaboration de ce lexique, nous nous sommes basé.es sur : GENRES PLURIELS, « Transgenres/Identités pluriel·le·s – Accueil, droits, santé, jeunesse, emploi... Tou-te·s bien informé·es », 7e édition, 2024, disponible sur brochure_7emeed_web.pdf.

- *Une personne inter** est une personne qui présente des variations au niveau de ses caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux normes sociale et médicale existantes, à savoir la binarité mâle-femelle/féminin-masculin.

VIVRE SOUS LA NORME DU GENRE

Le genre et l'identité de genre ne relèvent ni d'une simple préférence personnelle ni d'une idéologie politique. Il s'agit d'une réalité sociale et psychologique dont les stéréotypes relatifs se manifestent dès les premières années de vie, et même parfois pendant la grossesse, à travers le choix des vêtements ou des jouets, ainsi que les comportements et réactions différenciés des parents selon le sexe perçu du bébé par exemple. Pourtant ce sont des composantes intimes et personnelles qui ne sont propres qu'à l'individu en elle-même.

De plus, au niveau juridique, ces notions sont reconnues et protégées par des textes de lois au niveau :

- **National** : la loi "genre" du 10 mai 2007⁶, dispositions du nouveau code pénal qui entrera en vigueur en 2026⁷, la loi "transgenre" de 2017⁸, ...
- **Européen** : égalité de genre et une valeur fondamentale de l'UE, le titre III de la charte des droits fondamentaux de l'UE⁹, dans la Convention européenne des droits de l'homme¹⁰,...
- **International** : principes de Jogkarta plus 10¹¹, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme¹², la CEDAW¹³, ...

Notons que diverses associations estiment que des améliorations restent nécessaires pour mieux protéger ces droits et notions¹⁴.

L'enfance, premier terrain de jeu de la binarité de genre

Dès la maternelle, les enfants apprennent à distinguer ce qui est considéré comme « pour les filles » ou « pour les garçons ». Ils intègrent certains comportements, observent les réactions des adultes et construisent progressivement leur propre conception de ce qui est perçu comme

⁶ Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, 30 mai 2007, disponible sur [Banque de données Justel](#).

⁷ La réforme énonce qu'une infraction commise avec un mobile discriminatoire entraînera une peine plus lourde, même si ce mobile n'est pas l'élément constitutif de l'infraction. Voir à ce sujet : UNIA, *Nouveau code pénal*, 29 février 2024, disponible sur <https://www.unia.be/fr/legislation-et-jurisprudence/nouveau-code-penal-belge>.

⁸ Loi du 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets, disponible sur [Moniteur belge](#).

⁹ Article 20 à 26 du titre II de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, disponibles sur [Connaître ses droits en tant que citoyen\(ne\) de l'UE: égalité](#).

¹⁰ Articles 8 et 14 de la Convention européenne des droits de l'homme.

¹¹ Principes de Jogjakarta plus 10 sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, disponibles sur [Principes de Jogjakarta – Yogyakarta principles.org](#).

¹² Article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

¹³ Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – CEDAW.

¹⁴ GENRES PLURIELS, "Plan d'Action National (PAN) LGBTI, mai 2015", disponible sur [pan-lgbti_recommandations_de_genres_pluriels.pdf](#); PRISME, "Dossier de recommandations : pour des politiques plus justes et égalitaires pour les personnes trans !", 31 mars 2025, disponible sur [Dossier de recommandations : pour des politiques plus justes et égalitaires pour les personnes trans !](#)

masculin ou féminin¹⁵. Les stéréotypes de genre présents à l'école participent grandement à la construction des enfants et ont un impact très significatif tout au long de leur vie : sur leur confiance en elles-eux, leurs comportements, leur participation à la vie publique, leur avenir professionnel, ou encore leur rapport à leur propre corps¹⁶.

En ce qui concerne plus particulièrement les enfants et jeunes LGBTQIA+ (que leur identité de genre soit réelle ou supposée), elle-il-s sont plus souvent victimes de discriminations et de violences, et on constate, de fait, que les risques d'atteinte à leur santé mentale sont beaucoup plus élevés¹⁷. Notons que, plus globalement, les enfants ne se conformant pas aux stéréotypes de genre (par leur façon de s'habiller, de se coiffer, de parler, leur attitude, etc.) ou s'éloignant de "la norme binaire" dans leurs environnements, sont, elles-eux, aussi victimes de discriminations, de violences et d'harcèlement¹⁸.

Ce que l'histoire nous dit sur la pluralité des genres

« « C'est cela, être un enfant LGBTQIA+ : vous n'avez pas souvent le loisir d'apprendre à vous connaître par vous-même, à votre manière, parce que d'autres personnes se sont déjà fait une idée de qui vous étiez. » ALOK VAIS-MENON, Beyond the gender binary

Bien que de nouvelles avancées récentes ont permis une mise en lumière et une représentation des différentes identités de genres et des personnes LGBTQIA+ dans l'espace public, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias¹⁹, aucune hausse de personnes s'identifiant comme LGBTQIA+ en corrélation n'est pourtant constatée. Cela signifie que ces vécus ont toujours existé, mais qu'ils sont aujourd'hui mieux reconnus et plus pris en considération qu'auparavant.

Ces identités ont longtemps été invisibilisées, marginalisées et discriminées, en grande partie parce que la société européenne contemporaine repose sur la domination de la binarité de genre dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Cette domination repose sur une identité sociale quoi est élaborée à partir du sexe biologiquement considéré comme binaire (*mâle* ou *femelle*), niant et rejetant les réalités que sont les transidentités et l'intersexuation (voir définition *personne*

¹⁵ Voir à ce sujet : RÉSEAU CANOPÉ, *Lutter contre les stéréotypes de genre à l'école*, 04/02/2025, disponible sur [Lutter contre les stéréotypes de genre à l'école | Réseau Canopé](#) ; S. BEN ARAB, "Lutter contre les stéréotypes de genre dès la maternelle. Penser et enseigner l'égalité par le jeu et la littérature pour permettre aux enfants de construire librement leur personnalité", Education, 2017, ffdumas-01802370.

¹⁶ LA LIGUE DES FAMILLES, *Les inégalités de genre à l'école - Constats, problèmes et solutions sur les inégalités entre les filles et les garçons à l'école*, Service études et action politique, juillet 2019, disponible sur [2019-08-19-les-inegalites-de-genre-a-lecole.pdf](#).

¹⁷ Voir à ce sujet : LIGUE DES DROITS DE L'ENFANT, *LGBT-Phobies à l'école*, 8 octobre 2020, disponible sur [LGBT-Phobies à l'école - Ligue des Droits de l'Enfant](#) (consulté le 17/12/2025).

¹⁸ Voir à ce sujet : MICHEL TEYCHENNÉ, "Discrimination LGBT-phobes à l'école - état des lieux et recommandations", juin 2013, disponible sur [Rapport Teychenné - juin 2013](#).

¹⁹ La visibilité et présence des personnes LGBTQI+ s'accompagne d'une **hausse d'harcèlement, de haine et de violence**. Voir à ce sujet : IPSOS, *Enquête LGBT+ pride 2023*, <https://tinyurl.com/39uuad5t> (consulté le 17/12/2025) ; SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur les LGBT/phobies 2025*, <https://tinyurl.com/5ybh695a> (consulté le 11/07/2025).

*inter**)²⁰. Ce qu'on qualifie alors de « cisméritativité » (système de pensée fondé sur la présomption que l'identité de genre est la norme et qui privilie les personnes cisgenres au détriment des personnes trans²¹) s'impose comme un mécanisme logique, institutionnalisé et réglementaire pour toute·s. En réalité, ce système appuie et privilie un profil bien précis : les hommes cisgenres hétérosexuels. Cette norme binaire valide alors des comportements dits genrés en définissant la différence sexuée homme/femme comme base de notre société, et ce qui est socialement acceptable et contraignant pour chaque genre, tout comme ce qui est socialement accepté comme identité de genre aujourd'hui.

Pourtant, les transidentités existent depuis des millénaires et sur tous les continents²². Nous pouvons par exemple retrouver les *hijras* en Inde²³, les *muxes* au Mexique²⁴, les *two-spirit*²⁵ chez certains peuples autochtones d'Amérique du Nord, les *okule* et les *agule* chez les Lugbaras en Afrique²⁶, ou encore des récits médiévaux européens évoquant des vécus transgenres au Moyen Âge²⁷. Cette diversité historique et géographique montre que les catégories de genre actuelles sont socialement et culturellement construites, et non le reflet d'une binarité « naturelle ».

La diversité des genres est donc constante à travers le temps et l'espace. Ce qui varie, ce sont les manières dont les sociétés, cultures et communautés les reconnaissent, les valorisent ou, au contraire, les répriment.



Illustrations provenant des sites :
<https://voices.uchicago.edu> www.them.us www.radiofrance.fr
et www.theindigenousfondation.org

²⁰ Voir à ce sujet : E. RODRIGUEZ, « Fabriquer le sexe, éduquer le genre. Partie 2 Les scientifiques du genre », disponible sur <https://biosex.univ-paris1.fr/dossiers-thematiques/scientifiques-du-genre-1/> ; E., DORLIN, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Presses Universitaires de France, 2008 .

²¹ Définition selon l'office québécois de la langue française.

²² PLATEFORME PRATIQ, *Depuis quand cela existe t-il?*, disponible sur <https://tinyurl.com/yekyjk65> (consulté le 11/07/2025) ; LEXIE, "Une histoire de genres – guide pour comprendre et défendre les transidentités", Ed. Marabout, 2021, p. 160-167.

²³ Voir à ce sujet : M. WIJETUNGE, *Les hijras ou l'art de la subversion : quand la marginalité n'est pas invisibilisée*, 17/10/2023, disponible sur [Les hijras ou l'art de la subversion : quand la marginalité n'est pas invisibilisée - Institut du Genre en Géopolitique](https://www.les-hijras.com/2023/10/17/les-hijras-ou-lart-de-la-subversion-quand-la-marginalite-nest-pas-invisibilisee/) (consulté le 17/12/2025).

²⁴ Voir à ce sujet : M. AÏT AÏSSA, « Les catégories de genre et de sexualité à l'épreuve du quotidien. Transformations contemporaines des modes d'être *muxe* (Isthme de Tehuantepec, Mexique) », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 47, n° 2, 2023 : 59-79.

²⁵ Voir à ce sujet : S. DE GROOT, *Qu'entend-on par "bispirituel" ou "deux esprits" ? Reconnaître la diversité des genres et des sexualités des Autochtones et résister aux normes coloniales*, 26 mars 2024, disponible sur [Qu'entend-on par « bispirituel » ou « deux esprits » ? Première partie : Origines | MCDP](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/justice/actualites/2024/03/26/qu-entend-on-par-bispirituel-ou-deux-esprits-premiere-partie-origines-mcdp.html) (consulté le 17/12/2025).

²⁶ LEXIE, "Une histoire de genres – guide pour comprendre et défendre les transidentités", *op.cit.*, p. 174-175.

²⁷ Voir à ce sujet : C. MAILLET, "Brève histoire transgenre du Moyen Âge", *Terrain Vague*, n°3, mars 2017, aussi disponible sur [Brève histoire transgenre du Moyen Âge – Arkhê](https://www.terrainvague.com/2017/03/01/br%C3%A8ve-histoire-transgenre-du-moyen-%C3%84ge-arkh%C3%A8/).

L'EVRA²⁸ : UN DROIT, PAS UNE OPTION

*« Les enfants ont besoin d'être élevés dans des environnements remplis d'amour. Là où la domination est présente, l'amour manque. »
bell hooks, tout le monde peut être féministe*

De manière volontaire ou non, les adultes transmettent quotidiennement aux enfants des idées et stéréotypes sur le genre et la sexualité (en faisant primer principalement l'hétérosexualité et la cisméritativité), tout en considérant souvent les enfants comme asexuel·les (n'ayant aucun désir sexuel)²⁹. Ces stéréotypes proviennent de la société qui les véhiculent et parfois les renforcent (via les représentations médiatiques par exemple³⁰). Ces visions sont adulte-centrées³¹ car elles reposent sur l'idée que l'amour et la sexualité ne concernent pas les enfants et doivent être repoussés à l'adolescence. Pourtant, les enfants sont non seulement intéressé·e·s par ces questions, mais elles et ils en sont aussi directement concerné·e·s.

Bien que de nombreux adultes tiennent à préserver « l'innocence » des enfants, celles·ceux-ci manifestent souvent une sexualité dès le plus jeune âge, à travers des réactions physiologiques spontanées, la curiosité pour leur corps et son fonctionnement, ou l'expression de leurs désirs par exemple.

Pourtant, la petite enfance est une période qui peut offrir aux enfants la possibilité d'explorer librement leurs expressions et rôles de genre, souvent de manière plus décomplexée qu'à d'autres âges de la vie. Cela se fait notamment par le jeu, qui leur est propre, à travers des activités comme essayer des vêtements, se déguiser, incarner des personnages ou se projeter dans différentes formes de familles.

Cependant, dans une société où l'hétérosexualité et le fait d'être cisgenre sont considérés comme des normes évidentes, le choc peut être important pour les jeunes lorsqu'elle·il·s découvrent que ce n'est pas le cas. Tout écart par rapport à ces normes est rarement envisagé ou alors accepté³².

Face à ces constats, il est essentiel d'offrir à chaque enfant et à chaque jeune un cadre sécurisant et respectueux. Un endroit bienveillant, où iel se sent en confiance. Ce n'est qu'ainsi qu'iel va pouvoir, si besoin et envie, exprimer et échanger sur tous les sujets et faire respecter ses droits

²⁸ L'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle, telle que définie et adoptée par [l'accord de coopération du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle EVRAS](#).

²⁹ G. RICHARD, *Protéger nos enfants*, 2024, p. 60 à 66.

³⁰ Voir à ce sujet : LA REVUE DES MEDIAS, « Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages », 5 mars 2019, disponible sur [Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages | la revue des médias](#) (consulté le 17/12/2025) ; CONSEIL DE L'EUROPE, « Combattre les stéréotypes de genre et le sexismme dans les médias », disponible sur [168064379e](#) (consulté le 17/12/2025).

³¹ L'**adultocentrisme** qualifie la vision du développement psychologique de l'enfant qui ignore les particularités propres à l'enfance (définition du Larousse 2025).

³² G. RICHARD, *Protéger nos enfants, op.cit.*

et libertés fondamentales³³ ainsi que son épanouissement personnel. Que cela soit tant au sein de la famille qu'en dehors de celle-ci.

Parler et sensibiliser dès le plus jeune âge sur des sujets tels que le consentement, l'identité de genre ou les violences intrafamiliales³⁴, permet de prévenir et protéger les enfants d'éventuelles violences et apparaît comme indispensable dans le maintien d'une santé mentale saine de nos enfants.

Les chiffres sur la santé mentale des jeunes (10-19 ans et 18-25 ans) et plus particulièrement des jeunes trans* sont de plus en plus préoccupants. Ainsi, chez ces derniers, le risque de tentative de suicide est bien plus élevé³⁵. Cela est principalement dû aux agressions, discriminations et atteintes liées à leur identité de genre ; et non en raison du fait que ces jeunes se définissent comme trans³⁶.

Un écosystème en co-responsabilité....

Dans ce cadre, différentes sphères cohabitent et collaborent au bon développement de l'identité de chaque jeune : la famille, l'école, les ami·e·s, les médias, et bien d'autres. L'épanouissement d'un·e enfant se fait et est assuré à travers différent·e·s actrices·teurs tout au long de sa vie.

La famille apparaît comme le premier pilier et le plus fondamental dans cet épanouissement. Pourtant, certain·e·s parents ne se sentent pas ou ne sont pas suffisamment outillé·e·s pour répondre à certains questionnements, voire ne désirent pas accompagner leurs enfants dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle. De plus, tou·te·s les enfants et jeunes ne bénéficient pas d'un cadre sécurisé chez elles·eux que pour pouvoir aborder ces questions. Rappelons à titre d'exemple que sur la totalité des actes de rejet, insultes et actes LGBTphobes³⁷ recensés sur les personnes LGBTQIA+, 52% proviennent d'un parent (père ou mère de l'enfant)³⁸.

L'école apparaît dès lors comme une actrice indispensable pour lutter contre ces violences et discriminations. Elle doit donc jouer un rôle dans la protection et le respect des droits des enfants et des jeunes³⁹.

³³ A ce titre, nous pouvons citer : la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (2011) et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) (1989).

³⁴ Insistons notamment sur le cas de l'inceste qui reste encore tabou mais dont les chiffres sont très préoccupants en Belgique : on estimerait 2 à 4 enfants victimes par classe. Voir à ce sujet : BEN JATTOU M., *L'inceste, un fléau majeur*, 24 mai 2023, RTBF.be, <https://tinyurl.com/mm6jv2yx> (consulté le 14/12/2025). Si vous êtes victime d'inceste, n'hésitez pas à appeler SOS Inceste Belgique au 02/646.60.73.

³⁵ UNICEF, "Rapport des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale en Belgique", 2022, disponible sur Projet 'What do you think ?' Santé mentale | UNICEF BE ; INSTITUT SOLIDARIS, *Santé, climat, politique, avenir Le regard des 18-25 ans en Belgique francophone* (2023), disponible sur HYPERLINK "<https://www.institut-solidaris.be/wp-content/uploads/2023/09/Presentation-resultats-sondage-jeunes-2023.pdf>" Presentation-resultats-sondage-jeunes-2023.pdf ;

³⁶ Voir à ce sujet : SOFÉLIA, *Les personnes trans* peuvent aussi être heureuses*, septembre 2025, disponible sur Fiches infos - Campagne Transidentités.

³⁷ La **LGBTphobie** désigne « un sentiment ou manifestation de rejet, mépris ou de haine envers les personnes perçues comme LGBTI et toute ce qui est supposé s'y rattacher » selon SOShomophobie.

³⁸ SOSHOMOPHOBIE, "Rapport sur les lgbtphobies 2025", pg. 74 à 77, disponible sur rapport_LGBTIphobies_2025.pdf.

³⁹ Pour un aperçu des **différent·e·s acteur·e·s de l'EVRAS scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles** : STRATEGIES CONCERTEES EVRAS, « Etat des lieux et représentation des acteurs et actrices de l'EVRAS scolaire en FWB », mars 2022, disponible sur Etat_des_lieux_et_representation_des_acteurs_et_actrices_de_l_EVRAS_scolaire.pdf.

... avec l'école comme allié qui outille, accompagne et protège



Illustration de Leyla Cabaux dans le cadre de la campagne de sensibilisation "Parlons Transidentités" de Sofélia*

L'EVRAS est souvent réduite aux animations qui sont données par les animatrices·teurs dans les écoles ou hors milieu scolaire, voir simplement à « l'éducation sexuelle ». Pourtant, l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle englobe un large éventail de thématiques qui sont transmises par différent·e·s actrices·teurs, et ce tout au long de la vie.

Dans ce contexte, l'EVRAS (tel qu'adoptée et proposée par le politique dans l'enseignement)⁴⁰ a été beaucoup prise pour cible par certains groupuscules anti-genre ainsi que plusieurs campagnes de désinformation ces dernières années. En Belgique francophone, de nombreux passages et contenus du « guide EVRAS »⁴¹ destiné aux professionnel·les ont été déformés, discrédités et attaqués⁴². Encore aujourd'hui, certaines associations continuent d'instrumentaliser et déformer des propos afin d'assurer des levées de fonds afin "d'attaquer en justice" des animatrices·teurs EVRAS. Il est important de rester vigilant·e sur les informations qui sont véhiculées et à quelles fins elles sont utilisées.

En réalité que représente l'EVRAS à l'école? Dans le cadre scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles (enseignement fondamental, secondaire et spécialisé), l'EVRAS se limite actuellement

⁴⁰ Voir : l'accord de coopération adopté en 2023, *op. cit.*

⁴¹ Le guide EVRAS a été élaboré afin de soutenir la généralisation de l'EVRAS dans l'enseignement et est à destination des professionnel·les intervenant en la matière (CPF, organisations de jeunesse, AMO, associations, centres PMS, services PSE, équipes éducatives, etc). Il est disponible sur : [Annexe-3guideEVRAS-V4.pdf](#).

⁴² EDACTION DECRYPTE, « Complotistes, extrême droite et adeptes de théories pédocriminelles : voici le réseau des désinformateurs sur l'EVRAS en Belgique », <https://tinyurl.com/bdzhp4ym>, RTBF Actus, 28 septembre 2023 (consulté le 14/07/2025) ; DOCUMENTAIRE INVESTIGATION, « Education à la sexualité : la fabrique du mensonge », RTBF, 28 mai 2025, <https://tinyurl.com/26k94444>.

à 4 heures d'animation obligatoires réparties sur l'ensemble des 13 années de scolarité (en 6^e primaire et 4^e secondaire)⁴³. Elle repose sur des valeurs fondamentales telles que le respect, l'égalité, l'accueil des différences et l'ouverture à l'autre. Elle a pour objectif de transmettre des informations fiables, objectives et impartiales. Elle contribue au développement de l'esprit critique des jeunes et les accompagne dans la construction de leur identité. Elle vise également à garantir la protection de leurs droits, à prévenir les violences, à encourager la prise en compte des conséquences de leurs choix sur leur bien-être et celui des autres, et à soutenir des décisions éclairées tout au long de la vie⁴⁴.

Parler des identités de genre : un levier d'épanouissement de chaque enfant

Une peur largement répandue, alimentée par de fausses informations et des préjugés, laisse croire que parler d'identité de genre et de transidentités aux enfants pourrait les perturber ou influencer leur construction personnelle. Pourtant, cette idée ne repose sur aucun fondement. L'exemple des États-Unis montre que les droits des personnes trans* peuvent être remis en cause à tout moment et qu'ils ne sont jamais définitivement acquis, une réalité qui peut aussi concerner nos sociétés⁴⁵. Ce recul des droits, ainsi que l'adoption de lois discriminatoires, ont des conséquences très concrètes : il augmente fortement le mal-être des jeunes concerné·e·s, jusqu'à accroître de 72 % le risque de tentative de suicide⁴⁶.

Dans les années où elle est obligatoire (6^e primaire et 4^e secondaire), l'EVRAS est animée par des intervenant·es formé·es, labelisé·es et reconnu·es pour leur expertise. L'EVRAS couvre un large éventail de sujets : les émotions et les sentiments, le corps, le développement humain, les droits fondamentaux, les discriminations, l'inclusion, la santé sexuelle, ainsi que toute interrogation que les jeunes souhaitent partager avec les animatrices-teurs. Il n'existe donc pas de thématiques obligatoires selon l'âge : les échanges s'adaptent aux besoins du groupe et aux questions des enfants et des adolescent·e·s qui le composent. Les animations tiennent compte des parcours, des expériences et des réalités propres à chacun·e, tout en intégrant les dimensions sociales, culturelles, philosophiques et éthiques⁴⁷.

⁴³ L'EVRAS est obligatoire dans les écoles depuis 2012. Un accord de coopération adopté en 2023 a rendu les animations obligatoires en 6^e primaire et 4^e secondaire, ainsi que dans le spécialisé. Voir à ce sujet : Accord de coopération du 07 juillet 2023, *op. Cit.*

⁴⁴ Voir à ce sujet la définition de l'EVRAS que l'on peut retrouver dans le protocole de l'accord 2013 : Fédération Wallonie-Bruxelles. Protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire, 20 juin 2013.

⁴⁵ Rappelons que lorsque **les droits d'une minorité sont attaqués, se sont toutes les minorités qui sont concernées et en danger**. Il est dès lors important de montrer son soutien et lutter contre les attaques persistantes envers les droits des personnes trans*. Des lois anti-trans* voient actuellement le jour aux Etats-Unis, certaines restrictions sont d'application aux Royaume-Uni, ainsi qu'en France. Voir à ce sujet : AMNESTY INTERNATIONAL, *Les droits des personnes transgenres sont des droits humains*, <https://tinyurl.com/2jnbnxe4>.

⁴⁶ Voir à ce sujet : HOBBS JN, HOBAICA S, ET AL., State-level antitransgender laws increase past-year suicide attempts among transgender and non-binary young people in the USA, Lee WY, *Nature Human Behaviour* 2024; 8: 2096-210, disponible sur :).<https://tinyurl.com/ywvdz93d>.

⁴⁷ STRATEGIES CONCERTEES EVRAS, « Guide pour l'EVRAS – Balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire », 2023, <https://tinyurl.com/muc4fjkz>.

Ainsi, les transientités peuvent être abordées dans le cadre de la diversité des identités de genre, lors de discussions sur les discriminations, ou simplement lorsqu'un·e jeune en fait la demande. Il ne s'agit en aucun cas d'un thème systématique ou imposé.

Il est toutefois essentiel d'aborder les différentes identités de genre, de clarifier la distinction entre genre et sexe biologique, et de parler d'autodétermination⁴⁸ afin d' de :

- Aider les enfants à se libérer des stéréotypes de genre (par exemple, ne pas associer des jeux, des activités ou des comportements à un genre spécifique) ;
- Prévenir les violences et les discriminations à l'encontre des personnes trans* ;
- Soutenir les enfants en questionnement et réduire les risques d'anxiété sociale, de détresse psychologique ou de pensées suicidaires ;
- Favoriser l'épanouissement des enfants sans leur imposer une identité de genre.

Dans leur construction identitaire, les enfants savent parfois déjà qui ils et elles sont et n'ont pas nécessairement besoin d'un élément extérieur pour commencer à se questionner sur leur identité de genre⁴⁹ : à 5-6 ans, on observe une consolidation du genre chez l'enfant (qui peut encore varier tout au long de sa vie) et une prise de conscience des attentes liées au genre et/ou aux stéréotypes, qui vont influencer ses interactions sociales. Cela va de pair avec une appropriation de leur identité et expression de genre qui, si elles ne coïncident pas avec leur genre assigné à la naissance, peut se manifester sous forme d'anxiété sociale⁵⁰.

Le fait d'ouvrir le dialogue à l'école, de proposer des espaces de discussion, de donner accès à des représentations ou à des rencontres avec des personnes concernées n'ouvre pas ou n'influence pas directement lui-même le développement de l'identité de genre⁵¹. Au contraire, cela permet d'accueillir chaque enfant dans sa singularité, de lui offrir un cadre bienveillant et sans jugement pour exprimer ses ressentis, et de présenter la diversité des identités de genre et la pluralité des vécus qui y sont liés.

⁴⁸ L'autodétermination est un droit fondamental qui désigne l'action de décider par soi-même librement son statut. La Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) a reconnu ce droit à l'autodétermination du genre dans un arrêt rendu le 13 mars 2025 (voir [HISTORIQUE : La CJUE reconnaît un droit à l'autodétermination du genre - Association STOP homophobie](#)).

⁴⁹ STRATEGIES CONCERTEES EVRAS, « Guide pour l'EVRAS – Balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire », *op. cit.*, p. 157-166.

⁵⁰ STRATEGIES CONCERTEES EVRAS, « Guide pour l'EVRAS », *op. cit.* Voir à ce sujet : INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE DU QUEBEC, « Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire », 2017, disponible sur

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2243_developpement_promotion_prevention_contexte_scolaire.pdf ; FANIEL A., « Réflexions sur l'éducation sexuelle et reproductive en fonction du développement et des besoins de l'enfant. Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance asbl », 2017, p.1-7, disponible sur http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/3_reflexions_sur_l_education.sexuelle.pdf.

⁵¹ REMBLAY-BAILLARGEON G., *Petit guide de l'écoute sur l'identité de genre des enfants*, 20 février 2024, disponible sur <https://tinyurl.com/3xa3axzz> (consulté le 14/07/2025).

OSER TRANSGRESSER POUR TRANSFORMER

« Enseigner est un acte performatif. (...) J'ajoute à travers ces essais ma voix aux appels collectifs pour le renouvellement et la régénérescence de mes pratiques enseignantes. (...) Je célèbre l'enseignement qui favorise la transgression. » BELL HOOKS, Apprendre à transgesser.

Parler des identités de genre, ce n'est pas seulement s'intéresser à une minorité. C'est interroger des mécanismes qui concernent tout le monde : les attentes en matière de comportement, la répartition des rôles sociaux, la manière dont les institutions répondent — ou non — à la diversité des genres.

Utilisons et profitons des débats et évolutions autour des notions de genre, d'identités de genre et des transidentités pour analyser la société, notre position et les normes en place afin d'imaginer ensemble d'autres manières de vivre et de concevoir celles-ci.

Quand les jeunes prennent le pouvoir et nous inspirent

Afin de garantir la capacité d'action des jeunes, certaines initiatives proposent d'aménager des espaces pour les jeunes fin qu'elle·il·s se sentent à l'aise, afin d'écouter leur parole et leur permettre d'explorer, par exemple, leur identité de genre.

Les AGIS (Alliance genres, identités et sexualités)⁵² proposent des espaces de socialisation mis en place en milieu scolaire ou en dehors, à destination des jeunes en questionnement sur leurs identités de genre ou sur leur orientation sexuelle.

Toustes en colo est une association qui s'est inspirée des pédagogies critiques (reconnaissance des rapports de pouvoir qui traversent leurs dynamiques, dont la domination adulte par exemple) pour proposer des séjours qui n'imposent ni horaire, ni emploi du temps aux jeunes⁵³.

En Belgique, les Maisons Arc-en Ciel situées en région Wallonie-Bruxelles⁵⁴ (respectivement à Bruxelles, Liège, Verviers, Charleroi, Namur, Mons, Luxembourg et en Brabant Wallon) proposent également des lieux d'accueil, groupes de paroles et ateliers pour les jeunes et adultes LGBTQIA+.

Leur point commun ? Ces initiatives sont nées et sont alimentées par les forces des jeunes qui les composent, dans une démarche décentrée des adultes (bien que les adultes soient les bienvenu·es).

⁵² Ces mouvements sont aussi connus sous d'autres acronymes : *Gays-Straight Alliances* aux Etats-Unis et au Canada, *Groupes Arc-en-ciel* en Suisse, voir *Gays Straight Whatever* au Royaume-Uni.

⁵³ Voir à ce sujet : [Colonies de Vacances | Toustes en Colo](#).

⁵⁴ Pour retrouver toutes les Maisons Arc-en-ciel et leurs coordonnées : [Prisme - Maisons Arc-en-Ciel](#).

Et si la pédagogie queer (ou *critique des normes*) profitait à toute·s?

Gabrielle Richard parle d'une « pédagogie queer », ou « pédagogie critique des normes »⁵⁵ pour proposer une approche éducative qui reconnaît l'acte d'enseigner⁵⁶ comme nécessairement politique et estime impossible sa réconciliation avec l'idée d'un savoir qui serait neutre⁵⁷. L'objectif étant de coconstruire des connaissances et outils qui permettent de penser notre positionnement dans les rapports de pouvoir (race, classe, genre, etc.) et de questionner le rapport à la norme qui en découle.

Le problème à résoudre n'étant pas un manque de diversité mais bien la résistance à cette diversité. Dans cette optique, cette pédagogie questionne les conceptions éducatives dominantes, comme par exemple celle qui considère que les personnes « sachantes » sont les adultes et que les personnes « apprenantes » sont les plus jeunes ; une approche où l'apprentissage ne se ferait donc que d'une manière et dans une direction. Dans cette approche, le rôle de l'adulte éducatrice·eur se transforme et consisterait surtout à enseigner à prendre conscience de la norme et de l'inconfort que génère tout ce qui l'interroge et la transgresse⁵⁸.

Ce que la pédagogie queer nous apprend, c'est que « plus les résistances à des enseignements sont élevés, plus la menace perçue est grande. Et plus le potentiel de transformation sociale de ces sujets est capital »⁵⁹.

CONCLUSION

Les normes sociales ne sont ni figées ni naturelles : elles se construisent, évoluent et peuvent être remises en question. La diversité des vécus, des identités et des expressions de genre a toujours existé et continuera d'exister, indépendamment des normes dominantes. Aujourd'hui, cette diversité vient interroger les logiques binaires et discours dominants encore largement présents et ouvre des espaces de réflexion sur notre manière de comprendre et de valoriser les normes et pluralités de vécus.

Parler de genre, d'identités de genre et de transidentités dès le plus jeune âge ne consiste pas à orienter les jeunes dans une direction particulière mais à les accompagner dans leur exploration en leur offrant des repères, des mots et un cadre sécurisant. Cette démarche participe directement au bien-être et à la santé mentale des enfants et des jeunes, en leur permettant de

⁵⁵ Voir au sujet de la « pédagogie queer » : FORGIONE, HOBART et MAITRE, « Pédagogie queer : sois toi. », *Cahiers pédagogiques*, 2024/1 N° 590, disponible sur <https://doi.org/10.3917/cape.590.0011a> ; GABRIELLE RICHARD, « La pédagogie queer pour enseigner dans un monde cisgenre », 2022, disponible sur [La pédagogie queer pour enseigner dans un monde cisgenre](#) ; HASHEEM HAKEEM, « Axiome de la pédagogie queer », 4 décembre 2021, disponible sur <https://doi.org/10.26522/vp.v18i2.3411>.

⁵⁶ Ici le terme « enseigner » est à considérer de manière large, dans un contexte scolaire ou non.

⁵⁷ GABRIELLE RICHARD, *Protéger nos enfants*, op cit. p. 152 à 155.

⁵⁸ KEVIN K. KUMASHIRO, « Against common sense », Editions Routledge, 2004.

⁵⁹ GABRIELLE RICHARD, *Protéger nos enfants*, op cit., p. 154.

se construire sans peur, sans honte et sans isolement. Elle permet également de questionner les normes en place et de mettre le doigt sur une nécessité de changement.

S'inscrire dans une réflexion collective sur le genre ne revient pas à se focaliser sur une minorité, mais bien à interroger le fonctionnement global de notre société et les valeurs que nous choisissons de transmettre à travers nos enseignements. C'est une invitation à prendre du recul sur les attentes de genre qui ont façonné nos propres trajectoires, sur les mécanismes de valorisation et de sanction à l'œuvre, et sur notre capacité à reconnaître et à déconstruire les discriminations. Il nous faut prendre conscience de nos priviléges, des rapports de pouvoir en jeu ainsi que de comment les normes se construisent et autour de quelles références.

Le « neutre » et la « norme » étant propre à chaque société et l'objet de la construction que l'on en fait, profitons des questionnements présents pour ouvrir la voie à un avenir plus inclusif, solidaire et respectueux de tou·te·s.

À titre personnel, posons-nous les questions :

- Quelles normes ont toujours été évidentes et pourquoi ? Comment est-ce qu'elles m'impactent en tant qu'individu et en tant que collectif ? Quelles discriminations en découlent ?
- Qu'est-ce qu'un rapport de pouvoir ou de domination ? Comment sont-ils exercés et par qui ? Quels impacts concrets cela engendre sur les personnes ? En quoi cela m'impacte également ?
- Comment rendre visibles les récits et vécus des sortant des normes sans les instrumentaliser ou se les approprier ?
- Comment faire évoluer les structures (écoles, associations, administrations, médias) vers un plus grand respect et une protection des personnes dans toutes leurs singularités ?
- Comment créer des environnements soutenants et bienveillants ?
- Comment développer des stratégies d'action collective contre les discriminations ?
- Quelles pédagogies inclusives adopter ?
- Avons-nous des comportements qui ne permettent pas d'assurer un cadre sécurisant pour tou·te·s ?
- Comment mieux écouter les jeunes et implémenter leurs réflexions dans nos travaux ?

BIBLIOGRAPHIE

ACCORD DE COOPÉRATION du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

AÏT AÏSSA M., « Les catégories de genre et de sexualité à l'épreuve du quotidien. Transformations contemporaines des modes d'être muxe (Isthme de Tehuantepec, Mexique) », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 47, n°2, 2023, p. 59-79.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Les droits des personnes transgenres sont des droits humains*, <https://tinyurl.com/2jnbnx4>.

BEN ARAB S., « Lutter contre les stéréotypes de genre dès la maternelle. Penser et enseigner l'égalité par le jeu et la littérature », *Éducation*, 2017.

BEN JATTOU M., « L'inceste, un fléau majeur », RTBF.be, 24/05/2023, <https://tinyurl.com/mm6jv2yx>.

CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE, titre II, articles 20 à 26.

CONSEIL DE L'EUROPE, « Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme dans les médias », <https://rm.coe.int/168064379e>.

CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME, articles 8 et 14.

CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT (CIDE), 1989.

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES (CEDAW).

CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE (Convention d'Istanbul), 2011.

COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE), arrêt du 13 mars 2025 reconnaissant le droit à l'autodétermination du genre.

DE GROOT S., « Qu'entend-on par "bispirituel" ou "deux esprits" ? Reconnaître la diversité des genres et des sexualités des Autochtones », MCDP, 26/03/2024.

DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

DUFRASNE A. et al., *Transgenres / Identités pluriel·le·s*, Bruxelles, 2024.

ÉDACTION DÉCRYPTÉ, « Complotistes, extrême droite et désinformation autour de l'EVRAS », RTBF Actus, 28/09/2023, <https://tinyurl.com/bdzhp4ym>.

FANIEL A., « Réflexions sur l'éducation sexuelle et reproductive en fonction du développement et des besoins de l'enfant », Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance asbl, 2017.

FORGIONE H., HOBART, MAÎTRE, « Pédagogie queer : sois toi », *Cahiers pédagogiques*, 2024/1, n°590, <https://doi.org/10.3917/cape.590.0011a>.

GABRIELLE RICHARD, « La pédagogie queer pour enseigner dans un monde cisgenre », 2022.

GENRES PLURIELS, *Plan d'Action National (PAN) LGBTI*, mai 2015.

GENRES PLURIELS, *Transgenres / Identités pluriel·le·s – Accueil, droits, santé, jeunesse, emploi... Tou·te·s bien informé·es*, 7e édition, 2024.

HAKEEM H., « Axiome de la pédagogie queer », 04/12/2021,
<https://doi.org/10.26522/vp.v18i2.3411>.

HOBBS J.N., HOBAICA S., et al., « State-level antitransgender laws increase past-year suicide attempts among transgender and non-binary young people in the USA », *Nature Human Behaviour*, 2024, vol. 8, p. 2096-210.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, « Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire », 2017.

INSTITUT SOLIDARIS, *Santé, climat, politique, avenir. Le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, 2023.

IPSOS, *Enquête LGBT+ Pride*, 2023, <https://tinyurl.com/39uuad5t>.

KUMASHIRO K.K., *Against Common Sense*, Londres, Routledge, 2004.

LA LIGUE DES FAMILLES, *Les inégalités de genre à l'école – Constats, problèmes et solutions*, juillet 2019.

LA LIGUE DES DROITS DE L'ENFANT, *LGBT-phobies à l'école*, 08/10/2020.

LA REVUE DES MÉDIAS, « Des femmes, du genre et des médias : stéréotypes à tous les étages », 05/03/2019.

LEXIE, *Une histoire de genres – Guide pour comprendre et défendre les transidentités*, Paris, Marabout, 2021.

MAILLET C., « Brève histoire transgenre du Moyen Âge », *Terrain Vague*, n°3, mars 2017.

MICHEL T., *Discriminations LGBT-phobes à l'école : état des lieux et recommandations*, juin 2013.

PLATEFORME PRATIQ, « Depuis quand cela existe-t-il ? », <https://tinyurl.com/yekyjk65>.

PRISME, *Dossier de recommandations : pour des politiques plus justes et égalitaires pour les personnes trans !**, 31/03/2025.

RÉSEAU CANOPÉ, *Lutter contre les stéréotypes de genre à l'école*, 04/02/2025.

RICHARD G., *Protéger nos enfants*, 2024.

RODRIGUEZ E., « Fabriquer le sexe, éduquer le genre. Partie 2 : Les scientifiques du genre », Université Paris 1.

SOFÉLIA, *Les personnes trans peuvent aussi être heureuses**, septembre 2025.

SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur les LGBTIphobies*, 2025.

STRATÉGIES CONCERTÉES EVRAS, *État des lieux et représentation des acteurs et actrices de l'EVRAS scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles*, mars 2022.

STRATÉGIES CONCERTÉES EVRAS, *Guide pour l'EVRAS – Balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire*, 2023.

TEYCHENNÉ M., *Discrimination LGBT-phobes à l'école : état des lieux et recommandations*, juin 2013.

TREMBLAY-BAILLARGEON G., *Petit guide de l'écoute sur l'identité de genre des enfants*, 20/02/2024, <https://tinyurl.com/3xa3axzz>.

UNIA, *Nouveau code pénal belge*, 29/02/2024.

UNICEF, *Rapport des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale en Belgique*, 2022.

VOILLOT E., « Wokisme : personae non gratae », *Analyse Soralia*, 2023.

POUR ALLER PLUS LOIN

ESANTÉMENTALE CANADA, « [Identité de genre et diversité : feuille de renseignements à l'intention des parents et des soignants](#) », 3 novembre 2023.

GENRES PLURIELS, [Visibilité intersexé](#), brochure, 2019.

NATIONAL GEOGRAPHIC, « [Quand les historiens documentent la vie des personnes transgenres](#) », *National Geographic*, 29 juin 2022.

LEXIE, *Une histoire de genres – Guide pour comprendre et défendre les transidentités*, Paris, Marabout, 2021.

[PLATEFORME PRATIO](#), Ressources sur les transidentités.

CLCD (Cellule Lutte Contre les Discriminations), « [Genres Pluriels et le Réseau Psycho-médico-social Trans* et Inter* belge s'adressent aux instances décisionnelles :l'accès aux soins de santé pour les personnes transgenres est trop limité en Belgique](#) », 2 avril 2024.

PRISME (Fédération wallonne LGBTQIA+), [Dossier de recommandations pour des secteurs d'éducation et de formation inclusifs](#).

DUFRASNE Aurore, « [Les personnes transgenres et intersexes](#) », dossier *Maisons médicales, Santé conjuguée*, mars 2019, n°86.

CODE (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant), « [Les enfants trans* et la reconnaissance juridique du genre](#) », analyse, décembre 2021.

FLCPF, [Le planning familial face aux campagnes anti-genre : comprendre, s'organiser et résister](#), avril 2025.

LA REVUE NOUVELLE, « [Des anti-EVRAS aux anti-genre](#) », juin 2025 », numéro 8.

Qui sommes-nous ?

Soralia est un mouvement mutualiste féministe d'éducation permanente.

Un mouvement riche de plus de 100 ans d'existence, présent partout en Belgique francophone et mobilisant chaque année des milliers de personnes.

Au quotidien, nous militons et menons des actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous défendons des valeurs et des principes fondamentaux tel·le·s que le féminisme, l'égalité, la solidarité, le progressisme, l'inclusivité et la laïcité.

Pour contacter notre service études :

Fanny Colard - fanny.colard@solidaris.be - 02/515 06 26

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur entièreté sur notre site.

